

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

FONDÉE EN 1884. RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 20 MARS 1929
20, RUE ROTTEMBOURG, 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 96 90 — Courriel : smf@mycofrance.org — Site Internet : www.mycofrance.org



PRINCIPALES RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS 2018

[Remplace toutes les autres versions]

ENVOI DE L'ARTICLE

Les articles, ainsi que les illustrations originales (planches de dessins et photographies) doivent généralement être envoyés au siège de la Société mycologique de France, par voie électronique (smf@mycofrance.org et president@mycofrance.fr) ou postale à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE
Commission du bulletin
20, rue Rottembourg
F-75012 Paris
FRANCE

RÉDACTION DU TEXTE

Tous les articles proposés doivent être originaux, c'est-à-dire inédits.

Les règles typographiques du bulletin de la Société mycologique de France suivent l'usage français. Pour un guide de référence concernant cet usage, voir :

Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale. 2002, 5^e édition. Imprimerie nationale, Paris. 200 p.

Il est fortement conseillé, si vous ne possédez pas cet ouvrage, et de façon générale, de vous appuyer sur les règles en évidence dans les derniers fascicules du bulletin. Il est impossible et inutile d'écrire toutes les règles adoptées pour le bulletin (*La Marche*). Elles seront mise en œuvre directement par la rédaction lors des relectures et des mises en pages des articles.

L'ensemble du texte doit être saisi en utilisant la police **Times**, ou **Times New Roman** et en **corps 10**.
Le logiciel de traitement de texte conseillé est le MS Word.

La justification du texte est de **11,4 × 18 cm**, ce qui donne — par rapport au format A4 (21 × 29,7 cm) — des marges de **4,8 cm à droite et à gauche**, et de **5,85 cm en haut et en bas**. **Si nécessaire pour les tableaux**, on pourra utiliser l'orientation paysage **18 × 11,4 cm**.

Le texte devra être présenté sous la forme suivante :

- **le titre** : composé en **capitales** il doit être court, et suffisamment informatif pour rendre compte du contenu de l'article ;
- **un résumé** en français ;
- **un résumé** dans une langue (deux au plus) laissée au choix de l'auteur ;
- **une liste de mots-clés** (non obligatoire) ;
- **le texte lui-même** doit normalement être divisé en sections clairement définies (introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, bibliographie, remerciements éventuels) ;
- **une courte diagnose rédigée** pour les taxons nouveaux, généralement placée au début de la description ;

– Tous les **noms latins** doivent être en italique, sauf cas particuliers traités par la rédaction.

– Les **abréviations des noms d'auteurs** doivent suivre (sauf cas particuliers traités par la rédaction) :

BRUMMITT, R. K., & C. E. POWELL. 1992. — *Authors of Plants names*. Royal Botanic Garden, Kew.

Une liste des ces abréviations est aussi fournie à l'adresse Internet suivante :

http://www.ipni.org/ipni/query_author.html

... / ...

– Les **références**, dans le texte, doivent être citées de la façon suivante (noms d’auteurs en petites capitales. Sur PC : ctrl+maj+K ; sur Mac : commande+maj.+H ou K pour la version anglaise de Word).

« Les synonymes nomenclatureaux et taxinomiques du genre *Chloroscypha* ont été précisés successivement par SEAVER (1931, 1943), DENNIS (1954), KOBAYASHI (1965), KORF (1973), PETRINI (1982) et KUMMER (1998). »

« Les diamètres piléiques indiqués dans nos descriptions sont les diamètres projetés (JOSSEMAND, 1983). »

« La première se trouve dans LANIER et coll. (1976, p. 294 ; 1978, p. 258), où, à la lecture des quelques lignes qui lui sont consacrées [...] »

– **Tous les appels dans le texte doivent être accompagnés d’une référence précisée en bibliographie. Inversement, toutes les références bibliographiques doivent être appelées dans le texte (si cela est justifié, on pourra ajouter séparément à la suite une bibliographie supplémentaire des références non citées).**

— **un paragraphe « remerciements »** ;

— **la bibliographie** : il est recommandé d’apporter le plus grand soin à la présentation de cette partie. Les références devront être classées alphabétiquement en suivant le nom du premier auteur, et chronologiquement en suivant les dates de première publication. Elles devront être présentées sur le modèle suivant :

a) *pour un article* :

MELZER, V. 1924. — L’ornementation des spores de russules. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, 40 (1), p. 78–81.

Sur PC : petites capitales (ctrl+maj+K), espaces insécables (ctrl+maj+espace) ; tiret cadratin (alt+ctrl+signe moins du pavé numérique) ; tiret demi-cadratin (Ctrl+signe moins du pavé numérique).

Sur Mac : petites capitales (commande+maj.+H ou K pour la version anglaise de Word) ; espace insécable (option+espace) ; tiret cadratin (alt+tiret) ; tiret demi-cadratin (alt+majuscule+tiret).

KORF, R. P., & P. LIZOŇ. 2000. — Validation of Nannfeldt's ordinal name Helotiales. *Mycotaxon*, 75, p. 501–502.

En cas de doute sur la formulation des abréviations, il est fortement recommandé de donner le titre des revues en entier, et en respectant les caractères accentués, afin que la rédaction du bulletin puissent en établir correctement les abréviations. Pour les références utilisant des caractères non romains, il est demandé de fournir une photocopie des pages citées.

b) *pour un ouvrage* :

JOSSEMAND, M. 1983. — *La description des champignons supérieurs*. 2^e éd. entièrement refondue. Lechevalier, Paris, 338 p.

MARCHAND, A. 1982. — *Champignons du Nord et du Midi*. Tome 7. Société mycologique des Pyrénées méditerranéennes, Perpignan, 275 p.

c) *pour un article dans un ouvrage collectif* :

ARPIN, N., & J.-L. FIASSEON. 1971. — The pigments of Basidiomycetes: their chemotaxonomic interest, p. 63–65, in R. H. PETERSEN (éd.), *Evolution in the higher Basidiomycetes*. The University of Tennessee Press, Knoxville.

ILLUSTRATIONS

La plus grande attention sera accordée à la qualité des illustrations, qu’il s’agisse de photographies ou de dessins. **Toute publication d’espèce nouvelle devra obligatoirement être accompagnée de dessins microscopiques de bonne qualité** (fournir les originaux), illustrant les caractéristiques importantes pour l’identification, **et si possible** également d’une photographie en couleur de l’espèce (en 300 dpi au minimum). Il est d’ailleurs vivement conseillé de suivre ces recommandations pour **toutes** les espèces, qu’elles soient nouvelles ou non. Les dessins peuvent, le cas échéant, être accompagnés de photographies microscopiques.

NOTATION DES DIMENSIONS LONGUEUR ET LARGEUR

[utilisation du tiret demi-cadratin et du signe de multiplication « × » (police Symbol) qui n’est pas la lettre « x »] :

(10) 11,5–13 (14,5) × 5–6,5 (7) μm [ou autres unités selon le cas].

NB : Ces recommandations sont à respecter par les auteurs afin d’alléger le travail de la rédaction.